Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

S622 Recan

REÇU LE
22 SEP. 2010

Préfecture de la Somme

PRÉFET DE LA SOMME

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale

Bureau de l'Administration Générale et de l'Utilite Publique

Amiens, le 15 septembre 2010

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CERTIFICAT D'ANTÉRIORITÉ

Le préfet de la Somme donne acte à la S.A.S. CARREFOUR STATIONS SERVICE, Z I route de Paris à MONDEVILLE (14120), de sa déclaration effectuée le 13 août 2010, en application de l'article R513-1 du code de l'environnement, en vue d'obtenir le bénéfice de l'antériorité pour une station service, dont le volume annuel de carburant de référence est de 6291 m3 pour 2009, située sur le territoire de la commune d'AMIENS, rue Botticelli, parcelles cadastrées section KX n° 785, 809, 886, 888, 889, 890, 908, 909 et 991.

Cette installation relève de la rubrique suivante de la nomenclature des installations classées :

RUBRIQUE	RÉGIME	LIBELLÉ DE LA RUBRIQUE	CAPACITÉ
1435		Stations – service : installations ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs. Le volume annuel de carburant (liquides inflammables visés à la rubrique 1430 de la catégorie de référence (coefficient 1) distribué étant :	
	Enregistrement	2. Supérieur à 3500 m3mais inférieur ou égal à 8000 m3	2009 : 6291 m3

Les installations existantes devront être mises en conformité avec les prescriptions de l'arrêté ministériel du 15 avril 2010.

Pour le Préfet et par délégation,
l'attaché chef de bureau.

Nicolas GRENIER

Copie adressée à :
Monsieur le maire d'AMIENS
Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Picardie
Inspecteur des installations classées
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme
Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé de Picardie
Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du Travail et de l'emploi de Picardie
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de la Somme
Bureau Interministériel Régional de Défense et de Sécurité Civile
Agence de l'eau Artois Picardie

51 rue de la République 80020 Amiens cedex 9 - tel 03 22 97 80 80 - télécopie 03 22 97 82 14 -internet : www.somme.pref.gouv.fr – courriel : environnement @ somme.pref.gouv.fr- Horaires d'ouverture du bureau du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h 15 à 16 h 00